



## INSERTION PLAN DE PREVENTION

### UNE VISITE DE RISQUE ANNUELLE SERA REALISEE POUR SUIVI DU PLAN DE PREVENTION

#### Recommandations

1-09-17	Détection automatique d'incendie	U2
<b>Constat</b>	Les locaux sont dépourvus de surveillance pendant les périodes de fermeture. Les autoclaves continuent leurs cycles bien après le départ du personnel.	
<b>Risque</b>	Des dommages importants peuvent affecter les locaux car un incendie se produisant dans l'établissement ne pourra être découvert que tardivement par le voisinage. Des dommages importants peuvent affecter ces équipements car un incendie se produisant dans une des armoires ne peut être détecté que par ses conséquences sur l'équipement.	
<b>Recommandation</b>	Pour limiter les conséquences d'un incendie survenant dans les locaux ou une salle stratégique, l'installation d'une détection automatique contre l'incendie conforme/selon le référentiel APSAD R7 devrait être envisagée.	

2-09-17	Panneaux Sandwichs (Référentiel D14-A)	U2
<b>Constat</b>	Le bâtiment comporte un nombre non négligeable d'aménagements en panneaux sandwich dotés d'une âme isolante en mousse de polyuréthane.	
<b>Risque</b>	Cet isolant représente une aggravation importante du risque d'incendie car il est facilement inflammable et sa combustion peut se propager entre les deux parements en acier sans apport d'oxygène extérieur. De plus, la combustion dégage une fumée très abondante qui présente l'inconvénient d'être à la fois très corrosive et très toxique.	
<b>Recommandation</b>	<p>Pour améliorer le comportement au feu des panneaux sandwichs, il conviendrait de mettre en œuvre le référentiel D 14-A qui décrit les règles de montage, les systèmes de fixation et les dispositions à prendre pour maintenir la qualité des panneaux dans le cas particulier des traversées et de fixation d'équipements divers.</p> <p>Ci-joint pour mémoire les principales recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• tous les passages et/ou traversées de panneaux doivent comporter une goulotte ou un fourreau incombustible (inox, par exemple), de façon que l'isolant du câble ne soit pas endommagé par les arêtes vives des panneaux métalliques. Les ouvertures pour câbles et goulottes doivent être obturées par un produit d'étanchéité non combustible</li><li>• aucun appareillage électrique ne doit être installé contre les panneaux sandwich</li><li>• respecter les distances minimales entre les équipements et les parements des panneaux selon le référentiel le D14-A. Les luminaires ne doivent pas être installés contre les panneaux sandwichs et doivent être de type non combustible.</li><li>• les chemins de câbles situés dans les combles (entre le panneau sandwich et la toiture) doivent être surélevés.</li></ul>	